Question de Madame Véronique Bonni, députée, à Madame Joëlle Milquet, Ministre de l’Enseignement, relative à la publication des bulletins sur smartphone

Madame la Ministre, depuis le début de la rentrée scolaire, vingt écoles testent un projet pilote de système informatique. Il s’agit en fait d’une plate-forme où seront publiés, à destination des élèves et de leurs parents, tant le journal de classe, les cours disponibles sur internet que les bulletins de notes. Via une boîte mail, des échanges entre les enseignants et les parents sont également possibles. Un nouveau système d’enseignement, opérant un basculement dans l’ère numérique, déjà utilisé en Flandre, qui va être expérimenté durant deux ans dans le deuxième degré de l’enseignement général.

Durant ces deux années de test, un bulletin en version papier sera toujours délivré comme dans les autres écoles, de manière ponctuelle. Une des particularités du bulletin numérique est que, contrairement au papier, il évoluera quotidiennement. En effet, chaque point qui sera encodé dans le système sera pris en compte dans la note.

Les parents pourront également consulter les cotes de leur enfant sur leur tablette ou leur smartphone via une application. Ce qui constitue une autre particularité de ce bulletin numérique.

On le pressent ce projet tend à faire évoluer l’enseignement secondaire vers plus de modernité. Ce type de plate-forme existait déjà dans l’enseignement supérieur et universitaire. Un système qui devrait d’une part de permettre aux absents et/ou aux élèves moins attentifs de se remettre en ordre plus facilement. Et, d’autre part, de favoriser une certaine surveillance des parents.

Madame la Ministre, j’en viens à mes questions.

* Quel est le coût de la mise en place de ce projet informatique pour les deux prochaines années scolaires dans les 20 écoles concernées ?
* Je disais que le système devrait permettre aux absents de se remettre en ordre, mais j’aurais dû préciser aux absents disposant d’un ordinateur avec internet. Cet aspect a t-il été pris en compte ?
* Comment a été accueilli ce projet auprès des professeurs concernés pour qui cela demandera, dans un premier temps en tout cas, plus d’investissement en temps(en terme d’encodage ou de réponse aux mails des parents, notamment) ?
* Et du côté des parents, comment est reçu ce projet ? Bien que cela soit encore assez récent et qu’il soit tôt pour pouvoir en tirer des conclusions, sait-on par exemple, combien de parents ont téléchargé l’application leur permettant de consulter les notes de leur enfant tant sur smartphone que sur la tablette ?

Je vous remercie.

Véronique Bonni